



**Des cadres
s'engagent...**

Pourquoi pas vous?

Élections sociales • 9 > 22 mai 2016





Élections sociales

9 > 22 mai 2016

Les cadres et le dialogue social

Autonomie, diversité, contacts... Autant de raisons pour vous de vous impliquer et de vous épanouir dans votre travail.

Initiative, projets, vision de l'avenir. Votre travail de cadre a aussi un impact sur les résultats et les évolutions de toute l'entreprise, travailleurs y compris.

Mais comme cadre, vous êtes aussi un travailleur de l'entreprise, avec des demandes spécifiques : vous avez droit à un salaire juste et transparent, vous devez pouvoir concilier vie professionnelle et vie privée, et vous aspirez à travailler dans un environnement de qualité, respectueux de l'éthique.

Nous ne disposons pas d'une définition juridique du cadre. Mais si l'on compte les cadres hiérarchiques, les cadres fonctionnels, le management intermédiaire, etc., on peut estimer qu'aujourd'hui, 20% des travailleurs sont des cadres. Et ces 20% de travailleurs demandent respect et reconnaissance. Leur présence dans le dialogue social est indispensable autant pour améliorer le sort les cadres eux-mêmes que pour étendre la représentativité du dialogue social dans son ensemble.

'Déjà avant de devenir militant, même en me consacrant corps et âme à l'entreprise et à ses résultats, j'ai toujours respecté le syndicalisme. Les années m'ont convaincu que de bonnes relations sociales sont indispensables. J'avais envie de m'engager. Il n'y avait personne qui représentait la LBC-NVK aux services centraux de Carrefour. Ma candidature a donc été accueillie avec enthousiasme.

Les cadres, qui sont très impliqués dans l'entreprise, ne sont pas moins ouverts au syndicalisme que les autres travailleurs. Mais ils tentent parfois de le cacher derrière une façade, par crainte de rater une promotion, ou de voir leur rémunération variable compromise.

Heureusement, de nombreux dirigeants se rendent compte que de bonnes relations avec le personnel et les partenaires sociaux sont bénéfiques à l'entreprise tout entière... et qu'un cadre a un rôle à y jouer'.



Michel DEKENS (Carrefour)

La force du collectif

Teambuilding, synergies, etc. sont des termes à la mode dans le monde du travail. Les cadres hiérarchiques sont en charge d'organiser le travail d'équipe et de mettre en place des ambiances de travail qui permettent des prestations efficaces. Ils savent donc que construire la confiance est un travail de longue haleine qui repose sur la coopération et le respect.

Dans l'entreprise, le dialogue social peut être un vecteur de cette confiance. Un climat social positif est essentiel à la performance ! L'implication des cadres dans ce dialogue social ne peut qu'être un apport enrichissant.

'Ma carrière syndicale a commencé quand je me suis rendu compte combien dans notre entreprise les employés et les cadres étaient traités différemment. Les différences sont parfois subtiles, mais les conséquences peuvent être extrêmes. Grâce au travail syndical commun, nous avons entretemps réalisé pas mal de progrès. Par exemple, les cadres ont maintenant la possibilité de travailler à mi-temps s'ils le désirent. C'était inimaginable dans le passé, et interprété comme de la démotivation !

Mais il y a encore un long chemin à parcourir. Le stress et le burnout restent des questions tabou. **Beaucoup de cadres font face à une pression excessive. Nous devons nous en préoccuper de façon permanente.**

C'est pourquoi je pense que la représentation des cadres au travers du syndicat n'est pas un luxe'.

Christine
VAN DE VELDE
(Arcelor Mittal)



'Quand j'étais un jeune cadre, j'avais l'impression que le syndicat était un fardeau pour l'entreprise. Mais au fil des années, par expérience de la concertation sociale, j'ai

constaté qu'un syndicat efficace apporte une plus-value à l'entreprise. Grâce au syndicat, le bien-être des travailleurs s'améliore, et beaucoup de problèmes peuvent être résolus à un stade précoce. J'ai donc pensé que le syndicalisme cadre devenait indispensable et je me suis porté candidat aux élections de 2012. En tant que représentant syndical, j'ai beaucoup de contacts avec mes collègues cadres qui viennent me demander conseil. Ma mission est double : **je leur procure des informations correctes et je soumetts leurs souhaits à la direction.**

Je constate que depuis 4 ans pas mal de cadres font un pas vers le syndicat. Et notre nombre d'affiliés est monté en flèche!'



Karel DE LAET (Elia)

Un monde qui change

L'évolution des réalités du monde du travail s'accélère sans cesse. L'économie poursuit son ouverture, les changements technologiques modifient en profondeur les activités de production. La concurrence se renforce dans des marchés de plus en plus globalisés. Les réseaux se construisent et se modifient à court terme : le partenaire d'aujourd'hui peut être le concurrent de demain.

Dans les entreprises, les cadres jouent un rôle spécifique dans la compréhension de ces changements. Ils sont les premiers à devoir les intégrer dans des procédures concrètes, appliquées au personnel.

Cette position particulière, en contact avec la direction mais partie intégrante des travailleurs, rend parfois difficile l'expression spécifique des cadres. La CSC offre un lieu d'échange d'expériences pour relever ce défi.

Le monde change, nos valeurs restent

Le monde évolue vers plus de compétition, plus de valorisation de l'individu, et une société plus exclusive se développe.

Comprendre et accompagner l'évolution du monde est une chose, l'accepter en est une autre. A la CNE, nous portons un projet social dont les valeurs centrales sont la coopération, la solidarité et la justice. Certains disent qu'il n'est pas possible de construire le social dans un désert économique. Il n'est pas non plus possible de créer de la richesse dans une société en guerre, où la cohésion sociale est battue en brèche. Se porter candidat à la CSC, c'est adhérer à ce projet.

'Je suis référente du partenariat entre l'hôpital et les écoles. J'organise et planifie les stages des étudiant(e)s des différentes disciplines : infirmier, aide-soignant, puéricultrice, aide-logistique. **J'aime beaucoup ce contact avec les étudiants, les écoles et les responsables des différentes unités.**

Je suis devenue représentante cadre au moment de la fusion entre les hôpitaux de Dinant et de Mont-Godinne. Les cadres de l'hôpital, en particulier les infirmiers chefs et chefs de services, sont confrontés à des stress et des problèmes de différentes natures. **Comme déléguée cadre, un des aspects de mon travail est de relayer les problèmes des cadres de terrain vers la direction.'**



Sophie COUVREUR (CHU Dinant Godinne)



‘J’ai commencé il y a 35 ans comme employé logisticien sur le contrat des F16. Aujourd’hui, je suis cadre responsable de la production des pièces de rechange pour Airbus, Embraer, Dassault ou Bombardier. J’aime mon travail, sa variété, sa complexité, et les merci reçus des clients satisfaits.

En 2012, j’ai rejoint l’équipe CNE comme candidat cadre, et j’ai été élu au CPPT. J’essaie de faire comprendre que le CPPT ne doit pas s’occuper uniquement de sécurité :

l’ergonomie des bureaux laisse aussi régulièrement à désirer. **J’essaie en fait d’embellir la vie de tous les jours.** Dernièrement, j’ai proposé qu’on installe un espace à manger à l’extérieur des bâtiments, pour que les gens puissent y aller prendre leur repas quand il fait beau. C’est difficile de faire comprendre que les bancs ne sont pas seulement des endroits où s’assiéraient ceux qui n’ont rien à faire !

En 2016, j’espère aussi être élu en conseil d’entreprise, ce qui me permettrait d’enrichir mon implication syndicale’.

Amerigo DI VIRGILIO RICO (Sonaca)

‘Il y a 8 ans, une collègue m’a demandé de me porter candidate aux élections sociales. « Tu connais pas mal de gens et tu es tournée vers les autres ». Cela fait toujours plaisir et je voulais savoir de quoi il s’agissait : j’ai donc rejoint au conseil d’entreprise une chouette équipe de militants engagés.

Ces 8 années n’ont pas été faciles : les négociations avec la direction sont dures, il faut ramer contre le courant. Mais nous faisons face et obtenons des succès. **C’est un plaisir de pouvoir informer les collègues cadres des progrès réalisés.** En plus, j’aide beaucoup de collègues sur des questions de rémunération, de droits et obligations liés au licenciement, etc.’



Monique VANWALLEGHEM
(Colruyt Group Services)

Une structure pour vous soutenir: la CSC

Tous les quatre ans (la prochaine fois en mai 2016), les entreprises de 50 travailleurs doivent élire des comités pour la prévention et la protection au travail (CPPT), et celles de plus de 100 travailleurs des conseils d'entreprise (CE). Dans les entreprises comptant au moins 15 cadres, un collège spécifique doit être constitué pour eux.

Les candidats cadres peuvent être présentés par 5 organisations : la confédération nationale des cadres (CNC), les listes « maison », ou l'un des trois grands syndicats représentatifs : CGSLB, FGTB et CSC.

Etre candidat à la CSC c'est s'engager dans une organisation représentée à tous les niveaux de la négociation collective :

- La CSC au conseil national du travail (CNT)
- Les centrales comme la Centrale Nationale des Employées-Groupement National des Cadres, Bâtiment-Industrie & Energie, Transcom, Alimentation et Services, ... à votre commission paritaire

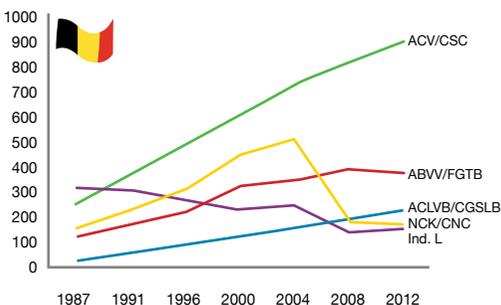
- Votre délégation syndicale au niveau de l'entreprise.

Outre ces lieux de négociation, de nombreux groupes spécifiques (parmi eux le groupe national des cadres (GNC) se penchent sur des questions intéressantes des catégories précises d'affiliés.

Etre candidat cadre à la CSC c'est donc opter pour un syndicalisme interprofessionnel, du travail à la citoyenneté !

résultats des élections sociales cadres dès 1987

Cadres - Sièges (abs)



‘En tant que Advisor Contract Design & Management chez Sodexo, je suis principalement chargé d’optimiser l’organisation de nos cuisines d’entreprise, entre autres en coachant les Sites Manager sur place. J’entre donc quotidiennement en contact avec les collègues du siège principal et des régions, ce qui me permet d’être au courant de ce qui vit au sein de l’entreprise.



Etre cadre et délégué syndical n’est pas toujours évident. Il faut constamment « ménager la chèvre et le chou », autrement dit trouver le juste équilibre entre le bien-être des travailleurs et les règles en vigueur dans l’entreprise. Pour y parvenir, je veille à être toujours à l’écoute des deux parties. Mon parcours professionnel est aussi un plus. J’ai, en effet, exercé de nombreuses fonctions au sein de l’entreprise, d’abord comme ouvrier, ensuite comme employé et aujourd’hui comme cadre. Cela me permet de bien évaluer les relations de travail entre les travailleurs et la direction. Et cela se passe bien avec la direction. En 2008, j’ai participé pour la première fois aux élections sociales. J’ai toujours jugé important que les travailleurs aient une personne de contact au sein de l’entreprise. Mes tâches en tant que délégué syndical sont très variées: accueillir les nouveaux travailleurs, conseiller les collègues qui souhaitent bénéficier d’un RCC (= ex-prépension), améliorer les conditions de travail et de salaire,... pour ne citer que quelques exemples. J’exerce toutes ces tâches avec un même leitmotiv : l’esprit d’équipe!

Jean-Claude POLET (Sodexo)

Je suis méthodiste dans une compagnie d’assurances. C’est un travail super intéressant au carrefour des services : le marketing nous présente un produit, nous le développons avec le service informatique, et nous le testons. Nous assurons l’amélioration des applications, nous participons à la formation du personnel de gestion et lui assurons ensuite le helpdesk. J’aime beaucoup la variété du travail, la découverte des nouveautés, et de pouvoir rendre service aux collègues en besoin de support. J’ai rejoint l’équipe syndicale en 2008, convaincu que la reconnaissance, la gratification, le respect des situations personnelles doivent retrouver une place dans le monde du travail où c’est souvent « marche ou crève ». **Pour les cadres particulièrement, la question du temps de travail est cruciale : la durée du travail n’est plus limitée par le contrat, mais bien par l’exécution d’un projet.** Il n’y a pas de garde-fou: certains s’épuisent et n’osent pas parler de leurs difficultés. Comme syndicaliste, je suis là pour les écouter et, surtout, leur montrer qu’ils ne sont pas seuls.

Thierry BULPA (AG Insurances)



La préoccupations spécifiques des cadres

Aux questions spécifiques, des réponses spécifiques. A la CSC, depuis des années, le GNC (Groupe National des Cadres), en étroite partenariat avec la LBC-NVK offre un service dédié aux travailleurs cadres. Les résultats des élections sociales depuis des années nous encouragent à continuer dans ce sens.

Aujourd'hui, les principales préoccupations exprimées par les cadres sont :

● LE JUSTE SALAIRE

Bien sûr la position pure et dure du syndicat sur le salaire reste : un salaire fixe, collectivement négocié, contribuant à la sécurité sociale, et respectant le principe « à travail égal, salaire égal ». Cette position n'empêche pas d'essayer d'objectiver les règles présidant aux autres formes salariales plus individualisées comme les: bonus et les avantages divers, liés aux résultats ou aux évaluations.

● LA DURÉE DU TEMPS DE TRAVAIL

L'autonomie dans le travail est une liberté à double tranchant. Travailler sans compter sur un projet avec une dead-line peut être motivant. Mais quand les difficultés apparaissent, le temps de travail doit pouvoir être contrôlé, sans quoi il devient vite impossible de concilier vie professionnelle et vie privée.

● L'ÉTHIQUE AU TRAVAIL

Les cadres, de par leurs fonctions, expérimentent les premiers les évolutions du monde du travail. La multiplication des données et leur confidentialité, la surinformation, la propriété intellectuelle, toutes les questions liées à la gouvernance des entreprises... sont des questions de plus en plus actuelles sur lesquelles il faut se pencher.

Lexique de la matricochka syndicale

- **CSC** : Confédération des Syndicats Chrétiens. C'est la première organisation syndicale de Belgique, forte de 1.650.000 membres. Elle représente les affiliés dans la négociation collective nationale (au conseil national du travail). La confédération et les fédérations régionales organisent également de multiples lieux d'expression citoyens sur des questions comme l'égalité homme-femme, la mobilité, le développement durable, etc.
- **CNE** : Avec ses 167.000 membres, la Centrale Nationale des Employés est la plus grande centrale en Belgique francophone et germanophone. A l'origine, c'est la centrale qui affine et défend tous les travailleurs disposant d'un contrat d'employé, dans le secteur privé. Avec l'évolution, elle reste active dans la plupart des secteurs, et affine en outre des ouvriers, notamment dans certains secteurs non-marchands
- **GNC** : Groupe National des Cadres. Groupe, au sein de la CNE, chargé d'organiser la réflexion sur les problèmes spécifiques des cadres.
- **La LBC** (Landelijke Bedienden Centrale) et le **NVK** (Nationaal Verbond voor Kaderpersoneel) sont lesendants néerlandophones de la CNE et du GNC.
- **CSC Bâtiment-Industrie&Energie**, La CSC-BIE compte 280.000 membres en Belgique. Elle trace la route pour les travailleurs de ses différents clusters : construction, ses connexes (l'industrie de verre, les carrières), l'énergie, la filière bois, l'énergie, la chimie, la filière papier, ainsi que pour les travailleurs des ETA (Entreprises de travail adapté)
- **CSC Transcom**, La CSC-Transcom compte 90.000 membres. Elle est active dans les secteurs suivants : la culture, le transport par route, voie navigable et chemin de fer, les télécoms du secteur public (Belgacom), le secteur maritime, ainsi que celui de l'assistance au sol dans les aéroports.
- **CSC Alimentation et Services**
La CSC-AS compte plus de 265.000 affiliés en Belgique. La centrale syndicale défend notamment les intérêts des travailleurs de l'industrie et du commerce alimentaires. Elle représente également les travailleurs actifs dans le nettoyage, l'horeca, le gardiennage et toute une série de secteurs de l'industrie, des services et du non-marchand. www.csc-alimentation-services.be “
- **ACV-CSC METEA** défend les intérêts des travailleurs de l'industrie du métal et du textile. Elle est active dans 22 secteurs et sous-secteurs.

Comme représentant, la CSC vous offre :

1) Un secrétaire permanent.

Chaque entreprise est couverte par un secrétaire permanent, qui sera pendant 4 ans le « coach » des représentants élus.

2) Une formation.

Les élus sont invité à une formation spécifique « accompagnement du mandat », en fonction de leur instance (CE ou CPPT). Un large catalogue de formations thématiques est également proposé.

3) De l'information.

De l'information utile est accessible par différents canaux, de la presse écrite syndicale confédérale (Info CSC, Syndicaliste) aux publications des centrales (Le Droit de l'employé). Les différents sites disposent aussi de boîtes à outils pour les représentants.

4) Des services

Tous nos affiliés ont droit à une assistance gratuite devant les tribunaux du travail.

5) La participation.

Avec un mandat lié aux élections sociales, vous pouvez influencer sur la négociation interne dans votre entreprise, mais vous pouvez également venir participer à la prise de décision interne au syndicat.

6) Une protection

Une protection légale contre le licenciement est liée à la candidature.

7) Assistance par des experts.

Les services de la confédération et des fédérations conseillent nos représentants sur les matières suivantes : analyse financière, application du code du bien-être, environnement, etc.

Les cadres, une plus-value pour la concertation

- Tu te passionnes pour ton travail, mais tu te rends compte des limites et des risques de cette passion ?
- Tu te demandes si cela pourrait être autrement ?
- Tu penses aussi que les intérêts des cadres seront mieux portés par un collectif ?
- Tu veux une société plus juste ?

Se porter candidat, c'est un engagement. Il y a donc des obligations !

1) Participer à l'instance où on est élu

Les réunions de CPPT et de CE se tiennent en principe sur base mensuelle. Il va de soi que s'y porter candidat comporte une obligation de participation effective !

2) Représenter ses collègues

On ne participe pas au CE ou au CPPT pour soi : on représente ses collègues. Il y a donc un devoir d'écoute et d'information.

3) Respecter les valeurs de l'organisation

La CSC est une organisation qui défend des valeurs (on peut s'en informer sur le site au travers des différents rapports de congrès) au nombre desquelles figurent la démocratie, le respect des droits humains, ou l'égalité des chances.

4) Maintenir un contact régulier avec l'organisation

Représenter ses collègues, c'est face à l'employeur mais aussi par rapport à l'organisation. Le mandat comporte donc une

obligation de relais des messages de la base, mais aussi de diffusion des informations venant de la structure syndicale.

Au-delà de ces obligations de base, nous accueillerons évidemment avec joie toutes celles et ceux qui voudront s'impliquer plus loin dans la vie syndicale, participer à nos instances et venir y enrichir les débats.

Encore des questions ?

- Représenter mes collègues, est-ce compatible avec ma fonction ?
- Ai-je les compétences pour m'engager ?

Envie de franchir le pas mais encore des hésitations ?

Contactez par mail
philippe.samek@acv-csc.be,
responsable national du GNC.

Discretion assurée.

sociale !

- Via les élections sociales, la CSC vous donne l'opportunité de jouer un rôle dans la concertation sociale, la négociation collective et l'action en entreprise.
- La participation des cadres au dialogue social favorise une meilleure ambiance pour tous : les cadres bien sûr, mais aussi toutes les catégories de travailleurs et la société dans son ensemble

Formulaire réponse

OUI, je suis intéressé pour la candidature

CE

CPPT

OUI, je suis intéressé, mais je voudrais d'abord

plus d'infos

un entretien avec un responsable du GNC

Mr Mme

Nom _____ Prénom: _____

Adresse: _____ Nr: _____ Boîte: _____

CP: _____ Ville: _____

Téléphone: _____ GSM: _____

E-mail: _____

Je suis Cadre

Mon entreprise/institution _____

Adresse: _____ Nr: _____ Boîte: _____

CP: _____ Ville: _____

Je complète le formulaire et le remets à un délégué de l'entreprise, ou je le renvoie à la CSC service entreprises, Chaussée de Haecht 579, 1030 Bruxelles, ou par mail au responsable du GNC : philippe.samek@acv-csc.be

Nous vous contacterons le plus rapidement possible.

La CSC respecte le caractère privé des données.